



La lettre du Réseau

n°1 - juin 2015

réseau d'accompagnement des
PARENTS

ÉDITO

Le schéma départemental d'accompagnement des parents du Bas-Rhin a été signé le 10 octobre 2014. Il rassemble les dispositifs relatifs à la Petite Enfance et au Soutien à la Parentalité. Vous êtes nombreux à vous être investis non seulement dans le travail d'élaboration de ce schéma, mais aussi au sein des groupes-projet qui ont poursuivi la réflexion jusqu'en mars 2015.

Aujourd'hui, c'est au sein du **réseau d'accompagnement des parents** que nous tous –parents, professionnels, bénévoles- allons poursuivre nos actions. L'animation de ce Réseau est confiée par le Comité de Coordination des Politiques d'Accompagnement des Parents -organe politique du schéma à l'Union départementale des associations familiales (Udaf). Pour faire vivre le réseau, l'Udaf s'appuiera pleinement sur l'une de ses principales missions : défendre l'intérêt de toutes les familles.

Si être parent ouvre la voie aux rires et au bonheur, certains chemins peuvent se montrer plus tortueux. Quelle que soit la nature des trajectoires empruntées, chaque parent se retrouve un jour face au doute, au questionnement, voire à la peur, tant la responsabilité d'être parent est grande et noble. Aussi, pour qu'aucun parent ne soit seul face à ses interrogations, l'Udaf avec tous les acteurs veillera à la mise en réseau et à la circulation de l'information sur les actions, les groupes de parole, les lieux d'écoute, ... existant sur l'ensemble du département.

La transversalité, le décroisement, la rencontre, sont les maîtres mots pour faire cesser l'isolement des familles touchées par le deuil par exemple, mais aussi des familles vulnérables qui ne se sentent pas toujours légitimes à participer à certaines actions. **Opposer la continuité et le lien à des parcours marqués par les ruptures**, comme le regrettent des familles concernées par le handicap.

Décloisonner, ouvrir les portes, dé-stigmatiser, créer des passerelles pour les parents, mais aussi pour les professionnels. Permettre l'échange entre des professionnels qui ne se connaissent pas ; créer des points de convergence, des carrefours pour rendre lisibles les actions et les missions de l'autre, pour réfléchir ensemble et comprendre comment se compléter, s'enrichir mutuellement.

Pour que chaque parent trouve sa réponse tout au long de son parcours et en toute autonomie.

Laura BITEAUD,
chargée de l'animation du Réseau

LE PASSAGE DU REAAP AU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

133 114, c'est le **nombre de familles bas-rhinoises** au sein desquelles, tous les jours, des parents assurent l'éducation, le développement et les soins de leurs **228.797 enfants de moins de 18 ans**.

L'ensemble des professionnels des structures d'accueil du jeune enfant, des enseignants, des animateurs, des travailleurs sociaux, des médecins, des bénévoles ... sont amenés à accompagner ces parents dans leur rôle et leurs responsabilités. Dès lors, permettre à ces professionnels et bénévoles de se rencontrer et d'échanger en associant autant que faire se peut des parents, est une nécessité pour prendre en compte au mieux les besoins et les problématiques des parents du territoire.

Aussi, la Caf, en charge de la coordination et de la structuration de la politique d'accompagnement des parents du Bas-Rhin, a confié à l'Union Départementale des Associations Familiales l'animation de ce réseau élargi afin de permettre à tous les parents et intervenants d'être informés de l'offre globale d'accompagnement des parents et de construire ensemble des projets.

Dans le prolongement de ce qui existait jusqu'alors dans le cadre du REAAP, parents, professionnels et bénévoles auront ainsi l'occasion de confronter leurs expériences et d'initier de nouveaux projets.

Nous invitons l'ensemble de ces acteurs à prendre part aux échanges qui se tiendront prochainement dans leurs territoires pour améliorer ensemble l'accompagnement des parents de notre département.

Michel REYSER
Directeur de la Caf du Bas-Rhin

L'ANIMATION DU RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

L'Udaf œuvrera dans un souci constant de bienveillance et de partage avec les parents, les professionnels et l'ensemble des intervenants de l'accompagnement des parents. La charte construite et validée pour les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents continuera à guider les travaux du réseau.

L'animation du réseau départemental d'accompagnement des parents s'articulera autour de quatre axes d'intervention :

- **féderer**, en réunissant les parents et les intervenants de l'accompagnement des parents ;
- **outiller**, en soutenant méthodologiquement les parents et les intervenants ;
- **communiquer**, en capitalisant et en diffusant les actions auprès de tous les parents ;
- **partager**, en recensant et mutualisant les outils et les bonnes pratiques au sein du réseau.

Pour ce faire, dès la rentrée d'automne, des rencontres-forums seront organisées sur les territoires du département afin notamment de favoriser l'échange, la mutualisation et le recensement des besoins.

PLACE À TOUS LES PARENTS

La journée d'étude « Place à tous les parents » s'inscrit dans **la suite des travaux réalisés en 2013-2014 par le groupe de travail émanant de la Commission Départementale de soutien à la parentalité. Les textes de références sont :** La Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le Code Civil (art 371-1 relatif à l'autorité parentale) et la charte des REAAP.

Cette journée a vocation à impulser et enraciner des pratiques professionnelles et des modalités de rencontre au côté des parents.

LES CONSTATS Les parents sont en position de responsabilité première concernant l'éducation de « leurs » enfants et tous les adultes d'une société sont concernés par les générations grandissantes.

Le processus de construction de la parentalité est contextualisé. L'environnement affectif et social, les conditions matérielles, les évolutions de la famille, de la société, de l'économie, du monde du travail, impactent la manière dont les parents font face à leurs responsabilités. Il y a des dimensions subjectives et sociales dans l'expérience et la pratique d'être parents.

De nombreux auteurs dont Gérard Neyrand (2011) soulignent l'inflation des attentes à l'adresse de nos précieux enfants et de ceux qui sont supposés les accompagner tout au long de leur vie.

LE POSITIONNEMENT « Place à tous les parents » c'est faire un pari démocratique : chaque voix compte de manière égale.

Tirer les conséquences de cette affirmation suppose d'organiser le débat autour de ce qui est considéré comme étant l'intérêt supérieur de l'enfant entre parents et professionnel et éventuellement au delà.

Exprimer son point de vue est en soi une prise de responsabilité. C'est offrir l'opportunité d'une discussion, de l'expression d'un autre point de vue qui mettra en mouvement la pensée pour être éventuellement délogé de ses certitudes et construire ensemble un cadre d'accueil pour chaque enfant et pour le collectif d'enfants.

LUNDI 22 JUIN 2015
CENTRE SOCIOCULTUREL DE LA
MEINAU, 1 RUE DE BOURGOGNE
67100 STRASBOURG

LES OBJECTIFS Promouvoir avec les parents la création d'outils pour penser et comprendre la relation à l'enfant et aux autres adultes présents auprès de l'enfant et participant à son éducation. Développer la capacité de penser et d'agir à travers des offres ouvertes.

La participation nécessite un apprentissage. Elle n'est jamais ni linéaire, ni sans conflit ou confrontation. Le faire-ensemble est possible dans un cadre défini en commun.

Les actions de soutien ou d'accompagnement à la parentalité comme mentionné dans le rapport de l'IGAS consistent à épauler les parents, en les informant, en les écoutant et « en mettant à leur disposition des services et des moyens leurs permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif » (circulaire n° 99-153).

EN CONCLUSION Parler de coéducation, de partenariat avec les parents c'est contribuer à construire une vision commune de l'enfant et de la société donc favoriser la cohésion sociale.

La responsabilité des politiques publiques est d'encadrer, encourager, soutenir la mise en place d'initiatives en veillant à donner une véritable place aux parents.

Inscription : Le nombre de places étant limité, vous êtes invité à vous inscrire en remplissant le formulaire d'inscription en ligne. Vous pouvez également prendre contact avec l'association Le Furet :
03.88.21.96.62 - secretariat@lefuret.org

Marie-Nicole RUBIO,
directrice de l'association Le Furet

LE SITE RESEAUDES PARENTS 67.FR

Le site **reseaudesparents67.fr** est un outil au service de l'animation du réseau des parents et des professionnels du Bas-Rhin. Il s'adresse à tous les parents. Il permet de diffuser les actions ainsi que les outils et bonnes pratiques déployés sur tous nos territoires, ruraux comme urbains. Vivant, participatif et évolutif, il propose des ressources et informations utiles à tous. A terme, nous espérons que la visite de ce site, administré par l'Udaf, deviendra un réflexe pour toute question relative à la parentalité quel que soit l'âge et quelle que soit la situation des enfants concernés, la référence pour les parents désireux d'agir et en recherche de réponse.



CONTACT

✉ animation@reseaudesparents67.fr

➡ www.reseaudesparents67.fr

